

224C0824
FR0000130213-FS0392

6 juin 2024

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

LAGARDERE SA
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 5 juin 2024, M. Arnaud Lagardère a déclaré avoir franchi en baisse, le 5 juin 2024, directement et indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'il contrôle, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société LAGARDERE SA et détenir, directement et indirectement, 11 483 900 actions LAGARDERE SA représentant 17 095 387 droits de vote, soit 8,14% du capital et 9,17% des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Arnaud Lagardère	504 937	0,36	509 874	0,27
Lagardère ²	886	ns	1 772	ns
LM Holding ²	0	0	0	0
Lagardère Capital ³	10 105 664	7,16	15 711 328	8,43
Arjil Commanditée – Arco ⁴	872 413	0,62	872 413	0,47
Total Arnaud Lagardère	11 483 900	8,14	17 095 387	9,17

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession de 4 191 547 actions LAGARDERE SA détenues par Arjil Commanditée - Arco par l'exercice de droits de cession attribués dans le cadre de l'apport de ces actions à la branche subsidiaire de l'offre publique d'achat initiée par Vivendi SE⁵.

¹ Sur la base d'un capital composé de 141 133 286 actions représentant 186 478 160 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

² Société par actions simplifiée (sise 4 rue de Presbourg, 75016 Paris) contrôlée par M. Arnaud Lagardère.

³ Société par actions simplifiée (sise 4 rue de Presbourg, 75016 Paris) contrôlée par les sociétés Lagardère et LM Holding, elles-mêmes contrôlées par M. Arnaud Lagardère.

⁴ Société anonyme (sise 4 rue de Presbourg, 75116 Paris) contrôlée par la société Lagardère Capital, elle-même contrôlée par M. Arnaud Lagardère.

⁵ Cf. notamment décision de conformité D&I222C0835 du 12 avril 2022.